

RECENSIONES

Pl. F. LEFÈVRE, o. Praem., *L'Ordinaire de Prémontré d'après les manuscrits du XII^e et du XIII^e siècle* (Bibliothèque de la Revue d'Histoire ecclésiastique, fasc. 22). Louvain, 1941.

L'*Ordinarius* médiéval de Prémontré, inséré par J. Le Paige dans sa *Bibliotheca Praemonstratensis Ordinis* (pages 892-921, Paris, 1633), fut une publication incomplète, altérée en certains passages et présentée sans aucun appareil critique ni références. Aussi est-ce avec grande faveur que fut accueilli, il y a quelque trente ans, le travail du chanoine Michel Van Waefelghem, *Liturgie de Prémontré. Le « Liber Ordinarius » d'après un manuscrit du XIII^e-XV^e siècle, de la bibliothèque de S. A. S. Mgr le duc d'Arenberg* (Extrait des *Analectes de l'Ordre de Prémontré*. Louvain, tomes II-IX, 1906-1913). Notre regretté confrère fit de ce texte une étude très fouillée, ainsi qu'en témoignent les notes copieuses qui l'accompagnent. Ce travail reste pour le liturgiste, grâce à ses multiples références, une mine de renseignements précieux et bien documentés. L'éditeur parvenait presque au terme de sa publication, quand il eut connaissance d'un manuscrit de la Bibliothèque de Munich, dont il indique les variantes à partir de la page 349, c'est à dire dans le cours du 57^e chapitre, sur 71 que contient le manuscrit.

Le *codex* de Munich, coté 17.174, provient probablement de l'ancienne abbaye de Schäftlarn, en Bavière. Il donne tout d'abord la plus ancienne rédaction connue des Statuts de l'Ordre : ceux-ci furent publiés par M. Raphaël Van Waefelghem, sous le titre *Les premiers Statuts de l'Ordre de Prémontré*, dans les *Analectes* déjà citées (t. IX, 1913 et svv.). C'est à la suite de ces Statuts que se trouve transcrit, aux folios 42 verso-96 verso, le texte du *Liber Ordinarius* dont M. Lefèvre nous donne aujourd'hui une transcription complète.

Aux liturgistes, cette publication n'apporte guère d'éléments nouveaux. A part quelques variantes, généralement sans grande impor-

tance, c'est le même prologue (*Ordinem annualis officii* etc.), la même introduction (*Pia fides habet* etc.), le même texte et la même division en chapitres que dans l'édition de Michel van Waefelghem, si l'on excepte le titre du chapitre LVI, où le manuscrit publié par ce dernier annonce aussi la fête de saint Denis, qui n'est pas indiquée dans le codex 17.174. Il est d'autres fêtes encore qui ne sont pas mentionnées dans le texte et nous verrons que l'on peut tirer de ces omissions des conclusions judicieuses pour la date de ce manuscrit, qui constitue le témoin le plus ancien que l'on ait retrouvé, jusqu'ici, de l'*Ordre* des prémontrés.

Car, si l'on se place au point de vue historique, cette publication offre beaucoup d'intérêt, pace qu'elle donne à son éditeur l'occasion d'élucider des questions controversées jusqu'ici, concernant l'évolution de la liturgie norbertine.

Dans l'*Introduction*, après un aperçu sur les éditions antérieures de l'*Ordinaire* primitif, M. Lefèvre met au point la controverse au sujet de l'époque où l'*Ordo* fut imposé par les autorités de l'Ordre de Prémontré, et rectifie une opinion de Michel Van Waefelghem. Celui-ci n'admettait pas l'ancienne tradition qui attribue au B. Hugues de Fosses, premier successeur de saint Norbert, l'initiative de l'unification des rites dans toutes les maisons de l'Ordre. D'après lui, cette codification aurait eu lieu seulement au XIII^e siècle. Sans préciser de date, il croyait y voir l'œuvre du savant abbé de Prémontré, plus tard évêque de Séz, Gervais (1209-1220), peut-être à l'instar de l'œuvre d'unification entreprise peu après à cette époque, par Humbert de Roman, organisateur de la liturgie dominicaine.

Cette conjecture n'est plus soutenable après la découverte du codex de Munich, ainsi que l'établit clairement M. Lefèvre, en démontrant que ce manuscrit est antérieur au XIII^e siècle et qu'il semble être lui-même la réédition d'une codification antérieure.

En effet, outre que les caractères paléographiques du document favorisent cette opinion, elle est confirmée par des arguments internes, puisés dans les prescriptions liturgiques de l'*Ordinaire* de Munich. Celui-ci omet plusieurs fêtes de saints, mentionnées dans les rédactions de XIII^e siècle, et qui ne furent introduites dans le calendrier qu'à la fin du XII^e siècle. A titre d'exemples, citons les fêtes de S. Thomas de Cantorbery et de S. Bernard, canonisés respectivement en 1173 et en 1174. De même, l'élévation du rite de certaines fêtes, indiquées plus tard comme fêtes de rite double, est signalée dans le manuscrit 17.174, non dans le corps du texte, mais au bas du folio, par une main postérieure, de la fin du XII^e siècle ou du

début du XIII^e. Enfin, ce codex de Munich ne tient pas encore compte des changements liturgiques introduits par Innocent III († en 1216), alors que ceux-ci figurent dans les Ordinaires rédigés depuis 1228. D'autres arguments encore nous sont proposés, qui nous font souscrire sans réserve à la conclusion que le manuscrit publié par M. Lefèvre « représente la tradition liturgique de la congrégation de Prémontré du dernier quart du XII^e siècle » (page XIII).

Mais l'étude approfondie du contenu de ce document, où l'on note certaines modifications apportées à des prescriptions antérieures, amène l'éditeur à conclure que cet *Ordo* de la fin du XII^e siècle n'est pas la codification primitive. Il y a donc eu un *Ordo* plus ancien, rudimentaire peut-être, mais constituant « la première ébauche d'une tradition liturgique propre au sein de la famille de Prémontré, alors que, durant la période de ses origines, il lui avait été enjoint de se conformer à l'*Ordo* en usage dans les autres congrégations régulières » (p. XV). Cet ordinaire primitif doit avoir été composé avant le dernier quart du XII^e siècle. L'opinion la plus vraisemblable est donc celle qui attribue au B. Hugues († en 1164) l'initiative de l'œuvre de codification de la liturgie prémontrée.

L'éditeur de texte nous donne encore, dans l'Introduction, l'analyse de l'Ordinaire primitif, marque l'interdépendance des manuscrits et rétablit le *stemma codicum* défectueusement dressé par ses devanciers.

L'édition du texte est faite avec le soin consciencieux qu'apporte M. Lefèvre à toutes ses publications. Elle est suivie de la reconstitution du calendrier liturgique de Prémontré aux XII^e et XIII^e siècles, et d'une excellente table onomastique, qui sera de la plus grande utilité, car elle ne reproduit pas seulement les noms des personnes et des lieux, mais encore tous les incipits des pièces liturgiques citées dans l'Introduction, le texte de l'Ordinaire, le calendrier et l'appareil critique.

H. LAMY.

* * *

E. VAN DEN BERGH, O. Praem., *Postele op ter Heyde*. Tongerlo, St. Norbertus-Drukkerij, 1942, in-8°, 235 blz., 30 fr.

Naar wat de nieuwere richting der heemkunde bedoelt, wordt ons hier door den pastoor van Postel een keurig boekje aangeboden : Hij die leeft te midden van bosschen en heide, heeft in zich niet alleen